

Sur la Vilaine, Taranis et Enercoop misent aussi sur la petite hydroélectricité

Quel objectif se donne le réseau Taranis concernant le développement de la petite hydroélectricité?

Lisa Croyère : Taranis est un réseau de porteurs de projets citoyens d'énergies renouvelables : éoliens, photovoltaïques, bois-énergies. Et pour l'instant, un projet micro-hydroélectrique est en cours. Il s'agit d'une installation de production énergétique (d'une puissance inférieure à 10 000 kW, ndlr), transformant l'énergie hydraulique d'un cours d'eau en énergie électrique. Le réseau Taranis a pour objectif de réunir ces porteurs de projets autour de groupes de travail afin qu'ils puissent réfléchir ensemble à différentes questions juridiques par exemple, ou encore comment mobiliser au niveau local, quelle démarche financière...

Lors de la journée Innov'Deiz, vous avez particulièrement évoqué la micro-hydroélectricité. Pour quelle raison ?

Cette année, un groupe de travail s'est réuni trois fois autour du projet micro-hydroélectrique du Moulin de Boël (35). C'est un projet concret mais qui s'essouffle un peu car les démarches en amont sont très longues, les approches juridiques sont complexes, notamment en ce qui concerne le droit à l'eau. Des études d'impact environnementales sont également assez poussées : il faut étudier l'impact des installations sur les poissons migrateurs, sur les cours d'eau...Le moindre impact est pris en compte. En étant à la fois complexe mais concret, ce projet nous semblait particulièrement intéressant et pertinent à évoquer lors de la journée Innov'Deiz, à Rennes.

Quelle puissance d'énergie peut-on produire avec un système de

petite hydroélectricité ?

La capacité de production des installations varie en fonction des plusieurs critères: le débit, la hauteur brute, des composantes... En moyenne, cette production est de 640 kw/h. En comparaison, un lave-linge consomme 2kw/h. A l'année, après 7000 heures de production, cela représente 2100 mw/h environ. A noter que 40% du temps de fonctionnement d'une centrale micro-hydroélectrique est en pleine puissance. Quant au prix de revente à ERDF, le tarif varie de 6,25 à 11,23 centimes du kw/h et la durée des contrats est d'en moyenne 20 ans. A titre de comparaison, la revente de l'énergie l'éolienne est de 8,2 centimes kw/h.

Le projet de Gwilen Elektric vise à développer des projets de micro-hydroélectricité sur les bords de la Vilaine. Ce fleuve est-il propice au développement de ces installations?

Nicolas Debray : Oui, car tous les sites de la Vilaine sont équipés d'un seuil. C'est à dire des différences de hauteur, des marches qui ont été construites il y a des années. La Vilaine est d'ailleurs quasiment faite en escaliers et elle possède beaucoup d'écluses. A chaque fois qu'on a un seuil, nous avons la possibilité de créer un système hydroélectrique. L'idée est de profiter de ces aménagements pour les développer. C'est un aménagement très vieux mais la plupart du temps, il suffit d'installer des turbines. Pour l'instant sur la Vilaine, 6 lieux sont identifiés entre Messac et Rennes comme étant susceptibles d'accueillir ces installations, mais un seul espace est pour l'instant initié, il s'agit du Moulin de Boël, à Bruz (35) dans le cadre du projet de Gwilen Elecktric.

Où en est-on dans l'avancée de ce projet au Moulin de Boël ?

Un collectif s'est créé avec des riverains, des collectifs et des associations. Ils se réunissent pour le moment au cours de réunions informelles.

Quelle est la capacité énergétique des petits projets hydroélectriques ?

Grosso modo, ces systèmes permettent la consommation de 20 à 50 foyers. En production d'énergie, c'est l'équivalent d'un parc photovoltaïque d'une centaine de mètres carrés. Mais du point de vue de la mise au point, des études d'impact, l'installation d'un système hydroélectrique s'apparente davantage aux projets éoliens.

L'énergie hydroélectrique est-elle propre ?

L'énergie propre n'existe pas : pour développer des systèmes hydroélectriques, il faut des turbines, des installations en béton qui ne sont pas sans impact sur l'environnement. En revanche, c'est une énergie produite en continu et qui ne nécessite pas de carburants fossiles. C'est une énergie renouvelable basée sur l'exploitation de flux naturels d'énergie. Tout en prenant en compte les contraintes écologiques, il faut se concentrer pour trouver des solutions au développement de ces projets. La politique d'aujourd'hui est de rendre tout compliqué par des études longues. En tant que promoteurs et défenseurs des projets micro-hydroélectriques, nous souhaitons identifier les cours d'eau qui rendent possible le développement de ces systèmes. En Bretagne, il est temps que la région se positionne favorablement au développement des projets citoyens d'énergies renouvelables.

Qu'est-ce qu'une petite centrale hydroélectrique (PCH) ? par l'ADEME :

Une PCH se définit comme une installation de production énergétique, d'une puissance inférieure à 10 000 kW, transformant l'énergie hydraulique d'un cours d'eau en énergie électrique.

Les deux facteurs essentiels de la récupération d'énergie disponible sont la hauteur de chute et le débit d'eau, qui dépendent du site et qui doivent faire l'objet d'études

préalables pour déterminer le projet d'aménagement.

Plus d'infos:

www.eolien-citoyen.fr/accueiltaranis.html

http://www.enercoop-bretagne.fr/?page_id=456